OUVRAGE CHEMIN VERT



piloté par Société des Grands Projets

Fermeture partielle de la rue du Port, 3 nuits, entre le 29 octobre et le 7 novembre

22 octobre 2025



En 2031, la ligne 15 du Grand Paris Express desservira votre ville gares Mairie d'Aubervilliers et Fort d'Aubervilliers. Ses 36 gares et 75 km de métro en rocade autour de Paris permettront de relier les villes de banlieue sans passer par la capitale. Dans votre quartier, la construction de l'ouvrage Chemin Vert se poursuit. Présents tous les 800 mètres le long du tracé du nouveau métro, les ouvrages de service permettent d'assurer la ventilation du tunnel, l'accès des secours et l'évacuation des voyageurs en cas d'incident.

La construction des murs souterrains de l'ouvrage, selon la méthode des parois moulées, est désormais terminée. Le repli du matériel nécessaire à leur réalisation entraîne la fermeture de la rue du Port, de la rue Marcel Carné à la rue du Chemin Vert, entre 22h et 5h, pendant trois nuits entre le 29 octobre et le 7 novembre – voir plan au dos. Jusqu'à la fin de l'année, les équipes travaux se consacrent au renforcement du sol entre le puits de l'ouvrage et le tunnel voyageurs. Le chantier reste actif de 6h à 23h, du lundi au vendredi. Nous veillons à tout mettre en œuvre pour réduire les éventuelles gênes occasionnées et à privilégier la réalisation des opérations susceptibles de générer des nuisances sonores en journée.

Nous restons à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller. Yvette Murekasabe, votre agent de proximité, est joignable par téléphone au 06 07 60 04 24. Elle assure également des permanences d'information, les mercredis, de 14h à 17h, dans le hall de la Mairie, 2 rue de la Commune de Paris. Vous pouvez aussi déposer vos questions sur la page web : grandparisexpress.fr/contacts

Les équipes du groupement IRIS mené par Bouygues Travaux Publics pour la ligne 15 du Grand Paris Express.







À Aubervilliers, tronçon de la rue du Port fermé à la circulation, 3 nuits entre le 29 octobre et le 7 novembre





